



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE



Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt

Bordeaux, le 24 mai 2017

Service : régional de la forêt et du bois

Dossier suivi par : G CHANET
Tél. : 05 56 00 42 07

Courriel : guillaume.chanet@agriculture.gouv.fr

Relevé de décisions

Réunion PRFB : Groupe « dynamisation de la gestion durable »

Sous-groupe Peuplier

le 02/05/2017 09h30 à Angoulême . Pilote COPIL peuplier (animation FUTUROBOIS)

PJ : Liste des inscrits et des présents
Présentation CEREMA Evaluation environnementale
Présentation DRAAF

Présentation la démarche d'évaluation environnementale par le CEREMA :

Elle sera conduite de façon itérative tout au long de l'élaboration du PRFB.

Enjeux transversaux pour la dynamisation de la gestion durable :

Remettre en gestion des surfaces forestières actuellement non valorisées d'un point de vue économique, en favorisant toute forme de regroupement compétitif et en accompagnant les investissements.

Cet enjeu est particulièrement important pour la filière peuplier car les propriétés notamment en ex-Poitou-Charentes sont souvent morcelées

Développer les surfaces forestières sous document de gestion durable.

Localisation des forêts sur lesquelles se concentreront les prélèvements supplémentaires et orientations en matière de renouvellement des forêts.

Les objectifs ici sont la valorisation des peupliers de second choix sur l'ensemble de la région Nouvelle-Aquitaine et le renouvellement de la peupleraie (premier et second choix)

Le suivi des prélèvements supplémentaires et le renouvellement devra s'appuyer sur les outils de pilotage FORETDATA.

Réflexions spécifiques pour le peuplier:

1) Connaître la ressource mobilisable en qualité et en quantité,

Le kit IGN fournit des éléments sur le volume sur pied et la qualité des peupliers.

- Surface de peupliers en NA : 35 000 ha ± 6000ha

- Volume sur pied et qualité des peupliers : 4,4 Mm³ dont 2,9 Mm³ de qualité bois d'œuvre et 1,5 Mm³ de qualité bois industriel

La fiche action peuplier reprendra ces éléments.

2) Fixer des objectifs de mobilisation (BO/BI/BE) par bassin d'approvisionnement,

Le bassin d'approvisionnement pris en compte sera l'ensemble de la région Nouvelle-Aquitaine. L'objectif sera de maintenir les prélèvements actuels d'environ 320 000 m³ en augmentant la proportion de bois de qualité secondaire. Il faudra en complément assurer le reboisement des peupleraies exploitées. Certaines parcelles présentant des caractéristiques favorables à la production de peuplier pourront être mises en production. Sur cet aspect, la DREAL, non présente à la réunion, a proposé une contribution pour rappeler que l'extension populicole doit faire l'objet en amont d'une étude d'opportunité incluant les enjeux biodiversité (respect ripisylve, prise en compte prairies humides et espèce protégée : vison, castor,...) et paysage.

3) Adapter les sylvicultures pour répondre aux besoins des marchés et approvisionner les industries du bois, et développer une sylviculture de précision permettant d'assurer le renouvellement des forêts dans des conditions économiques compétitives:

Les objectifs pour cet enjeu seront de fournir des bois de qualité aux industriels, avec notamment la réalisation systématique de la taille de formation et deux élagages. Le deuxième objectif est de développer une populiculture compétitive notamment sur les travaux de plantations et d'entretiens.

4) Améliorer la compétitivité économique de la mobilisation du bois : desserte interne des massifs forestiers

En ex-Poitou-Charentes les professionnels mettent en avant un manque de desserte et des difficultés pour utiliser les pistes existantes dues aux contraintes imposées par les communes (certaines communes demandent des cautions). Il apparaît aussi un manque de matériel pour sortir et transporter les bois coupés.

En Dordogne, une charte de bonnes pratiques entre communes et exploitants forestiers a été signée. Ce modèle pourrait être reproduit dans d'autres départements.

Conclusion :

Il ressort des échanges plusieurs pistes pour dynamiser la gestion et notamment le reboisement des peupleraies. Un effort devra aussi être réalisé sur la qualité des peuplements, au travers notamment des élagages.

Un projet de fiche action « peuplier » qui sera utilisé pour élaborer le PRFB vous sera proposé prochainement